

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

**EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE** par le soussigné, monsieur SYLVAIN BOULIANNE, Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil Municipal de Saint-Adolphe-d'Howard, le 16 juillet 2021 à 18 h 30 à l'église, 1845, chemin du Village à Saint-Adolphe-d'Howard.

**Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande d'usage conditionnel suivantes :**

#### **Demande d'usage conditionnel No 2021-0107**

**IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ** : 1601 CHEMIN J.-ROBIN, LOT 4 125 702

**NATURE ET EFFETS** : La demande d'usage conditionnel numéro 2021-0107: permettre l'exploitation d'une résidence de tourisme offerte en location pour une durée de 31 jours et moins comprenant 2 chambres à coucher d'une capacité d'accueil de 4 personnes. La résidence est située à une distance de 15,47 mètres de la limite la plus proche de son lot et est située à une distance d'environ 700 mètres d'une résidence de tourisme légalement exercée.

**Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.**

DONNÉ à Saint-Adolphe-d'Howard,  
Ce 25 juin 2021



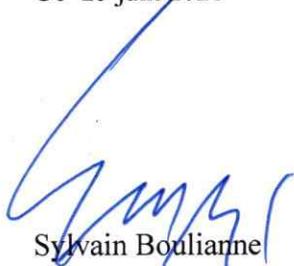
Sylvain Boulianne  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**(cet avis doit être publié au moins quinze jours avant la séance du Conseil)**

Je, soussigné, monsieur Sylvain Boulianne, Directeur général et secrétaire-trésorier certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil municipal, soit à l'hôtel de ville, à l'église, sur notre site internet ([www.stadolphedhoward.qc.ca](http://www.stadolphedhoward.qc.ca)) et sur le site concerné le 25 juin 2021 entre 8 h 30 et 16 h 30.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat,  
Ce 25 juin 2021



Sylvain Boulianne  
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim